

Juillet 2021

En réponse aux informations erronées sur le rendement des placements qui ont circulé récemment au sujet des régimes de retraite du secteur public administrés par Vestcor, veuillez consulter le communiqué suivant préparé par le conseil des fiduciaires du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick (RRP de CES).



**Le RRP de CES est un régime de retraite à risques partagés, conçu pour être moins risqué que les régimes de retraite à prestations déterminées\* typiques, dans le but d'assurer sa viabilité à long terme.** Cette structure est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012 et a été convenue par les parties gouvernantes du RRP de CES : la province du Nouveau-Brunswick, le Syndicat des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick et le Syndicat des employé(e)s des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick.

\*Pension Coalition NB a récemment publié une déclaration indiquant que les rendements des clients de Vestcor, y compris le RRP de CES, « se situe dans le quart inférieur » au cours des deux dernières années au Canada, selon un sondage publié par RBC. Il est très important de noter que le sondage à laquelle il est fait référence est composé de régimes de retraite à prestations déterminées (PD), et que la comparaison est inappropriée en raison de la différence de conception des régimes PD et des régimes à risques partagés.

**Le RRP de CES est géré de manière à assurer des prestations de retraite sûres dans la grande majorité des scénarios économiques.** Il est également soumis à des essais rigoureux annuels de la gestion des risques effectués par un actuaire indépendant, qui observe la santé financière du régime. Les résultats de ces essais sont examinés par le conseil des fiduciaires du RRP de CES, puis déposés et examinés chaque année par le surintendant des pensions de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick. Le RRP de CES a passé avec succès tous les essais annuels. Les résultats sont disponibles au [vestcor.org/ces](http://vestcor.org/ces), sous la rubrique « Gestion du régime » et « Résultats financiers ».

**En raison des considérations ci-dessus, la stratégie de placement du RRP de CES ne comporte pas autant de risques qu'un régime de retraite à prestations déterminées\* typique.** Par conséquent, les rendements annuels du RRP de CES, et des régimes similaires gérés par Vestcor, ont tendance à être inférieurs à ceux des autres types de régimes à prestations déterminées dans les périodes où les rendements des marchés boursiers sont plus élevés (comme en 2019 et 2020) et à être meilleurs dans les périodes où les marchés boursiers sont plus faibles (comme en 2018).

**Le RRP de CES continue d'être dans une position de financement solide.** Au 31 décembre 2020, le rendement du portefeuille à plus long terme annualisé de quatre ans était de 7,11 %, dépassant le taux requis de 4,75 % employé par l'actuaire indépendant. Cela correspondait à un actif de placement de 2,561 milliards de dollars. Les résultats au 30 juin 2021 seront publiés dans le bulletin des participants du RRP de CES d'automne 2021. Les exemplaires précédents des bulletins, distribués semestriellement, sont disponibles au [vestcor.org/ces](http://vestcor.org/ces).

**Le RRP de CES bénéficie également de faibles taux de frais d'administration et de gestion des placements,** grâce à l'équipe locale de professionnels de l'administration des régimes et de la gestion des placements des caisses de retraite chez Vestcor. La création de Vestcor a permis d'obtenir des rendements de placement qui ont dépassé l'objectif de rendement à long terme du RRP de CES à un risque moindre, comme l'exige le régime. Ces rendements ont amélioré le taux de financement du RRP de CES et permis d'accorder un rajustement au coût de la vie (indexation) annuellement aux participants depuis la création du régime en 2012. Les rendements des placements à valeur ajoutée et les faibles coûts de Vestcor **profitent aux participants du RRP de CES.**

**La transparence est de la plus haute importance pour votre conseil des fiduciaires.** Des informations supplémentaires sont disponibles aux participants par l'entremise du site Web du régime au [vestcor.org/ces](http://vestcor.org/ces). Celle-ci comprend les états financiers, les rapport d'évaluation actuarielle et plus encore.

**Liens rapides :**

Site Web du RRP de CES [www.vestcor.org/ces](http://www.vestcor.org/ces)